

ATTESTATION



Nombre UEC : 0,6
Nombre d'heures : 6



NOUS ATTESTONS QUE

Richard Duchesne

A PARTICIPÉ À LA SESSION DE FORMATION SUR
LE COMPORTEMENT ÉTHIQUE

Organisée par la Fédération québécoise des municipalités.



LIEU : **Votre poste de travail**

DATE : **2022/05/16**

FORMATEUR : **Philippe Asselin**

Objectifs de formation :

- Susciter une réflexion sur l'éthique en matière municipale
- Favoriser l'adhésion aux valeurs énoncées par le Code d'éthique et de déontologie
- Permettre l'acquisition de compétences pour assurer la compréhension et le respect des règles déontologiques
- Permettre l'acquisition de comportements éthiques



Jacques Demers, président

La FQM est membre de la (SOFEDUC) qui définit l'unité d'éducation continue (UEC) comme suit :
une unité d'éducation continue représente 10 heures de participation à une activité structurée de formation, organisée et dirigée par une organisation accréditée, animée par des formateurs compétents et sanctionnée par une évaluation.



ATTESTATION



Nombre UEC : 0,6
Nombre d'heures : 6



NOUS ATTESTONS QUE

Léon-Paul Darveau

A PARTICIPÉ À LA SESSION DE FORMATION SUR
LE COMPORTEMENT ÉTHIQUE

Organisée par la Fédération québécoise des municipalités.



LIEU : Votre poste de travail

DATE : 2022/04/29

FORMATEUR : Marc Lalonde

Objectifs de formation :

Susciter une réflexion sur l'éthique en matière municipale
Favoriser l'adhésion aux valeurs énoncées par le Code d'éthique et de déontologie
Permettre l'acquisition de compétences pour assurer la compréhension et le respect des règles déontologiques
Permettre l'acquisition de comportements éthiques



Jacques Demers, président

La FQM est membre de la (SOFEDUC) qui définit l'unité d'éducation continue (UEC) comme suit :
une unité d'éducation continue représente 10 heures de participation à une activité structurée de formation, organisée et dirigée par une organisation accréditée, animée par des formateurs compétents et sanctionnée par une évaluation.



**FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS**

ATTESTATION



Nombre UEC : 0,6
Nombre d'heures : 6



NOUS ATTESTONS QUE

Laurie Godin

A PARTICIPÉ À LA SESSION DE FORMATION SUR
LE COMPORTEMENT ÉTHIQUE

Organisée par la Fédération québécoise des municipalités.



LIEU : **Votre poste de travail**

DATE : **2022/03/21**

FORMATEUR : **Stéphanie Provost**

Objectifs de formation :

Susciter une réflexion sur l'éthique en matière municipale
Favoriser l'adhésion aux valeurs énoncées par le Code d'éthique et de déontologie
Permettre l'acquisition de compétences pour assurer la compréhension et le respect des règles déontologiques
Permettre l'acquisition de comportements éthiques

Jacques Demers, président



ATTESTATION



Nombre UEC : 0,6
Nombre d'heures : 6



NOUS ATTESTONS QUE

Martial St-Amant

A PARTICIPÉ À LA SESSION DE FORMATION SUR
LE COMPORTEMENT ÉTHIQUE

Organisée par la Fédération québécoise des municipalités.



LIEU : **Votre poste de travail**

DATE : **2022/04/07**

FORMATEUR : **Claude Jean**

Objectifs de formation :

Susciter une réflexion sur l'éthique en matière municipale
Favoriser l'adhésion aux valeurs énoncées par le Code d'éthique et de déontologie
Permettre l'acquisition de compétences pour assurer la compréhension et le respect des règles déontologiques
Permettre l'acquisition de comportements éthiques



Jacques Demers, président

La FQM est membre de la (SOFEDUC) qui définit l'unité d'éducation continue (UEC) comme suit :
une unité d'éducation continue représente 10 heures de participation à une activité structurée
de formation, organisée et dirigée par une organisation accréditée, animée par des formateurs
compétents et sanctionnée par une évaluation





Nombre Ufc : 0,6
Nombre d'heures : 6

ATTESTATION

NOUS ATTESTONS QUE

Danielle Coutu

A PARTICIPÉ À LA SESSION DE FORMATION SUR
LE COMPORTEMENT ÉTHIQUE

Organisée par la Fédération québécoise des municipalités.



LIEU : **Votre poste de travail**

DATE : **2022/04/14**

FORMATEUR : **Dominique Delisle**

Objectifs de formation :

Susciter une réflexion sur l'éthique en matière municipale
Favoriser l'adhésion aux valeurs énoncées par le Code d'éthique et de déontologie
Permettre l'acquisition de compétences pour assurer la compréhension et le respect des règles déontologiques
Permettre l'acquisition de comportements éthiques

Jacques Demers, président

La FQM est membre de la (SOFEDUC) qui définit l'unité d'éducation continue (UEC) comme suit :
une unité d'éducation continue représente 10 heures de participation à une activité structurée de formation, organisée et dirigée par une organisation accréditée, animée par des formateurs compétents et sanctionnée par une évaluation



ATTESTATION



Nombre UEC : 0,6
Nombre d'heures : 6



NOUS ATTESTONS QUE

Roger Landry

A PARTICIPÉ À LA SESSION DE FORMATION SUR
LE COMPORTEMENT ÉTHIQUE

Organisée par la Fédération québécoise des municipalités.



LIEU : **Votre poste de travail**

DATE : **2022/04/14**

FORMATEUR : **Dominique Delisle**

Objectifs de formation :

Susciter une réflexion sur l'éthique en matière municipale
Favoriser l'adhésion aux valeurs énoncées par le Code d'éthique et de déontologie
Permettre l'acquisition de compétences pour assurer la compréhension et le respect des règles déontologiques
Permettre l'acquisition de comportements éthiques

Jacques Demers, président



La FQMQ est membre de la (SOFEDUC) qui définit l'unité d'éducation continue (UEC) comme suit :
une unité d'éducation continue représente 10 heures de participation à une activité structurée de formation, organisée et dirigée par une organisation accréditée, animée par des formateurs compétents et sanctionnée par une évaluation



ATTESTATION



Nombre UEC : 0,6
Nombre d'heures : 6



NOUS ATTESTONS QUE

Sylvie Coulombe

A PARTICIPÉ À LA SESSION DE FORMATION SUR
LE COMPORTEMENT ÉTHIQUE

Organisée par la Fédération québécoise des municipalités.



LIEU : **Votre poste de travail**

DATE : **2022/03/17**

FORMATEUR : **Yves Chainé**

Objectifs de formation :

Susciter une réflexion sur l'éthique en matière municipale
Favoriser l'adhésion aux valeurs énoncées par le Code d'éthique et de déontologie
Permettre l'acquisition de compétences pour assurer la compréhension et le respect des règles déontologiques
Permettre l'acquisition de comportements éthiques



Jacques Demers, président

La FQM est membre de la (SOFEDUC) qui définit l'unité d'éducation continue (UEC) comme suit :
une unité d'éducation continue représente 10 heures de participation à une activité structurée de formation, organisée et dirigée par une organisation accréditée, animée par des formateurs compétents et sanctionnée par une évaluation.

